



INTERCO'  
OUTRE-MER

N°32 - Décembre 2025

# LA NEWSLETTER



## ÉDITO

Chères adhérentes, chers adhérents,  
Chers élus, collaborateurs et agents des intercommunalités d'Outre-mer  
et de leurs communes,  
Chers partenaires,

L'année 2025 a été, pour Interco' Outre-mer, celle de la pleine affirmation de notre rôle de réseau de référence pour les intercommunalités ultramarines. Grâce à l'engagement de toutes et tous, nous avons su déployer des actions concrètes et appréciées : des cycles de webinaires stratégiques afin de partager des solutions opérationnelles sur des sujets majeurs tels que le foncier, le littoral, le développement économique ou encore la transition écologique ; un travail d'expertise et de plaidoyer pour faire entendre la voix de nos territoires ; des auditions parlementaires et rencontres institutionnelles pour peser dans les décisions nationales ; une présence de terrain renforcée à travers nos déplacements officiels, ainsi que la tenue de notre conférence annuelle, désormais rendez-vous incontournable de notre réseau.



L'année 2026 s'annonce comme une étape essentielle, marquée par l'arrivée de nouvelles équipes municipales et intercommunales à l'issue des élections. Dans cette dynamique de renouvellement, Interco' Outre-mer restera plus que jamais mobilisée pour accompagner les exécutifs locaux dans la construction ou la poursuite de leurs politiques publiques.

**Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble de nos adhérents pour leur confiance et leur implication, ainsi que nos partenaires pour leur soutien tout au long de l'année. À toutes et à tous, élus, collaborateurs, agents des intercommunalités d'Outre-mer et de leurs communes, je souhaite de très belles fêtes de fin d'année, placées sous le signe du partage, de la solidarité et de l'engagement au service de nos territoires.**

Avec énergie et optimisme pour l'année qui s'annonce,

Lyliane Piquion-Salomé  
Présidente d'Interco' Outre-mer



# ACTE DE DÉCENTRALISATION

## INTERCOMMUNALITÉS DE FRANCE & INTERCO' OUTRE-MER : UNE CONTRIBUTION COMMUNE POUR DÉFENDRE LES OUTRE-MER

Intercommunalités de France a remis le 31 octobre au Premier ministre sa contribution au futur acte de décentralisation. Cette démarche vise à proposer une réforme plus lisible, plus efficace et mieux adaptée à la diversité des territoires, en particulier ceux d'Outre-mer.

Pour nourrir cette contribution, une concertation a été menée avec les intercommunalités ultramarines, en partenariat étroit avec Interco' Outre-mer. Ces échanges se sont tenus lors de la matinée Outre-mer du 8 octobre, organisée dans le cadre de la Convention annuelle à Toulouse. Ils ont permis de faire émerger des priorités fortes :

- la clarification des statuts institutionnels, notamment à Mayotte ;
- la reconnaissance d'une différenciation adaptée à l'insularité et aux spécificités ultramarines ;
- la consolidation du rôle des intercommunalités dans l'aménagement et le développement local ;
- la garantie d'un accompagnement financier effectif pour tout transfert de compétences ;
- une réflexion approfondie sur la fiscalité locale, la TGAP, l'octroi de mer et la prise en compte des réalités démographiques, en particulier en Guyane et à Mayotte.

Afin d'assurer une prise en compte complète de ces enjeux, les conclusions issues de ces travaux ont également été transmises à la ministre des Outre-mer, Naïma Moutchou, le 3 décembre.

Les deux réseaux poursuivent par ailleurs leur collaboration pour approfondir la contribution spécifique des intercommunalités d'Outre-mer, afin de garantir que leurs réalités et leurs besoins soient pleinement intégrés dans la préparation du nouvel acte de décentralisation.

### COMMUNIQUÉ D'INTERCOMMUNALITÉS DE FRANCE

*Téléchargez, via le lien ci-dessus, le courrier adressé par Intercommunalités de France au Premier ministre ainsi que le communiqué de presse.*

## À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

### INTERCO OUTRE-MER AUDITIONNÉE : LE FONCIER, UNE PRIORITÉ AFFIRMÉE

Interco Outre-mer a une nouvelle fois été auditionnée par des parlementaires à l'Assemblée nationale le 16 septembre dernier sur la question de l'accès au foncier en Outre-mer. Lyiane Piquion-Salomé, présidente d'Interco' Outre-mer, Caroline Cunisse, directrice générale, et Sylvie Hoareau, directrice du groupe de généalogie de l'océan Indien, ont apporté leur expertise et leur éclairage sur les enjeux fonciers spécifiques aux territoires ultramarins.

Le sujet du foncier demeure une priorité pour le réseau, qui se réjouit de constater qu'il a émergé dans de nombreux débats et travaux ces derniers mois, alors même qu'Interco' Outre-mer s'en est emparé dès 2023. Cette reconnaissance témoigne de l'engagement et de la capacité d'anticipation du réseau sur les problématiques structurantes des Outre-mer.



# FORUM DEV&CO25

## INTERCO' OUTRE-MER AU FORUM DEV&CO25, DU CNER, MONTPELLIER, 13 & 14 NOVEMBRE

À l'invitation de M. Jalil Benabdillah, président du CNER, Interco' Outre-mer a participé au Forum DEV&CO25. Cet évènement, rythmé par des ateliers, pitchs de bonne pratique et tables rondes, est un véritable carrefour d'idées et d'initiatives. Il réunit les acteurs du développement économique venus pour s'informer, se former et échanger autour des grands enjeux d'attractivité des territoires.

[CONSULTER LE PROGRAMME](#)



**Lors de la table ronde plénière « Foncier : quelles solutions pour quels territoires ? », Interco' Outre-mer a rappelé que le foncier, en Outre-mer, n'est pas seulement un enjeu stratégique de développement mais un véritable « marqueur d'identité ».**

Ont également été soulignés :

- Le rôle déterminant des intercommunalités dans la conduite de politiques foncières ;
- L'engagement des intercommunalités d'Outre-mer dans des démarches ambitieuses, dont Territoires d'industrie ;
- La nécessité d'un dialogue renforcé entre acteurs publics et privés pour garantir une planification foncière cohérente et durable.

Intervenants :

- Annabelle Lavergne, directrice adjointe du programme Territoires d'industrie, ANCT
- Thomas Raulet, directeur du programme France Foncier+, Banque des Territoires
- Gilles Odone, délégué régional Méditerranée, RTE
- Caroline Cunisse, directrice générale, Interco' Outre-mer.



La participation d'Interco' Outre-mer au Forum DEV&CO25 a permis de renforcer les liens entre nos deux réseaux autour des enjeux d'attractivité et de développement territorial.

Rendez-vous l'année prochaine pour poursuivre ces échanges et accompagner ensemble le développement des territoires ultramarins.

# URBANISME BIOCLIMATIQUE

## RETOUR SUR LA SÉQUENCE DÉDIÉE AUX OUTRE-MER AU CONGRÈS DES MAIRES

Le 18 novembre 2025, une matinée consacrée à l'aménagement durable, sobre et adapté aux climats ultramarins s'est tenue au Congrès des Maires. Organisée par le Lab'2051, dispositif de soutien à l'innovation du Ministère de la Transition écologique, avec l'appui de l'ANRU et d'Interco' Outre-mer, cette rencontre a mis en lumière des initiatives inspirantes portées par les territoires ultramarins.

[CONSULTER LE PROGRAMME EN PDF](#)

Les échanges ont porté sur les enjeux de l'innovation et de l'expérimentation dans les Outre-mer, afin d'adapter le secteur de l'aménagement aux défis du changement climatique et à l'exigence de soutenabilité.



La première table ronde « **En quoi l'urbanisme bioclimatique est-il un levier pour repenser les politiques d'aménagement des territoires ultramarins ?** » avec la participation de Vanessa Miranville, maire de la Possession (La Réunion), Emmanuel Séraphin, maire de Saint-Paul (La Réunion) et Justin Pamphile, maire du Lorrain et président de l'association des maires de la Martinique a permis d'aborder les impacts concrets observés en matière de santé publique, de confort thermique et de sobriété énergétique, ainsi que la résilience des territoires face aux risques naturels (cyclones, submersion, chaleur) et les réponses possibles aux enjeux du mal logement et de l'habitat en zone dangereuse.

*Cette séquence a permis de conclure qu'il ne s'agit pas d'opposer tradition et modernité, mais bien de s'appuyer sur la richesse des territoires ultramarins, sur leurs savoir-faire et sur les ressources locales pour concevoir des politiques d'aménagement durable et adaptées. Les échanges ont souligné l'importance de mobiliser l'ensemble des acteurs et de valoriser les spécificités locales afin de répondre efficacement aux défis du changement climatique et de l'habitat.*



Une seconde table ronde a réuni (de gauche à droite sur la photo) Vanessa Miranville, Ali Moussa Moussa Ben, maire de Bandrélé (Mayotte), Sandra Trochimara, maire de Cayenne (Guyane) et Ferdy Louis, maire de Goyave (Guadeloupe). Les intervenants ont partagé leur expérience sur les résistances rencontrées (culturelles, techniques, politiques) dans la promotion de l'urbanisme bioclimatique, les besoins d'accompagnement (formation, ingénierie, aides financières) et les leviers à mobiliser pour impulser des projets d'aménagement durable malgré les contraintes budgétaires et réglementaires.

*Les projets présentés lors de cette séquence illustrent la capacité des territoires ultramarins à intégrer les principes de l'urbanisme bioclimatique pour améliorer l'habitat, le cadre de vie et accompagner l'adaptation au changement climatique. Malgré des contraintes réelles, les Outre-mer font preuve d'une remarquable capacité d'innovation.*



## ZOOM SUR...

### LA SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA FEDOM ET INTERCO' OUTRE-MER



Le jeudi 20 novembre, la Fédération des Entreprises d'Outre-mer (FEDOM) et Interco' Outre-mer, sous l'impulsion de leurs présidents respectifs, Hervé Mariton et Lyliane Piquion-Salomé, ont signé une convention de partenariat. Cette démarche intervient dans un contexte de complexification croissante des enjeux territoriaux et économiques.

Les deux réseaux affirment ainsi leur volonté de renforcer un dialogue régulier, d'approfondir leur connaissance mutuelle et de mettre en synergie leurs analyses.

#### Une volonté commune : se comprendre pour mieux agir

Pour Hervé Mariton, Président de la FEDOM :

*La connaissance mutuelle entre les entreprises et les intercommunalités est indispensable. Elle permet de mieux comprendre les contraintes de chacun, d'éclairer les décisions publiques et de créer les conditions d'un développement économique à la fois ambitieux et adapté aux réalités ultramarines.*



Lyliane Piquion-Salomé, Présidente d'Interco' Outre-mer, souligne : **Apprendre à mieux se connaître, c'est pouvoir travailler ensemble de manière plus fluide et plus efficace. Élus intercommunaux et acteurs économiques doivent dialoguer pour co-construire des réponses cohérentes et durables. Ce partenariat en établit le cadre structurant.**

### Un cadre commun pour une action renforcée

Dans un contexte où les enjeux territoriaux et économiques se complexifient, la FEDOM et Interco' Outre-mer affirment par ce partenariat leur volonté de consolider un dialogue régulier, d'approfondir leur connaissance réciproque et de mettre en synergie leurs analyses.

**L'objectif** : renforcer la coordination des réseaux, éclairer de façon plus efficace les décisions prises pour les territoires et contribuer à un développement économique et territorial cohérent et innovant pour l'ensemble des Outre-mer.



## SOUVERAINETÉS TERRITORIALES

### PARTICIPATION D'INTERCO' OUTRE-MER À LA CONFÉRENCE SUR LES SOUVERAINETÉS TERRITORIALES

Le 19 novembre 2025, Lyliane Piquion Salomé, présidente d'Interco' Outre-mer, a participé à la conférence « **Comment passer des contraintes subies du ZAN et des risques naturels au projet de territoire choisi des souverainetés ?** », animée par Florence Bénéteau, directrice générale et fondatrice du Groupe Élan, aux côtés de Patrice Selly, maire de Saint-Benoît et président de la CIREST, Patrice Thien Ah Koon, maire du Tampon, Denis Guibard, directeur scientifique et académique de Terra Académia.

Dans un contexte marqué par la crise du logement, la relocalisation industrielle et les défis de la transition écologique, les intervenants ont échangé sur la transformation des contraintes réglementaires, telles que le ZAN, en véritables opportunités de souveraineté pour les territoires ultramarins. Ils ont démontré qu'il est possible de concilier sobriété foncière et souverainetés (alimentaire, énergétique, industrielle, hydrique, résidentielle et sociale), en plaçant l'humain et les spécificités locales au cœur de la démarche. Les exemples issus de l'Outre-mer ont illustré que ces territoires ne sont pas un cas à part, mais un « miroir grossissant » pour l'ensemble de la Nation.

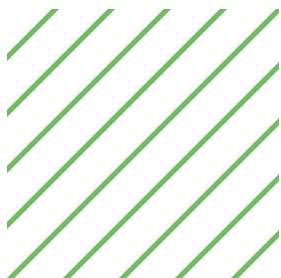


[VOIR LE REPLAY](#)

# RÉSILIENCE ET SANTÉ GLOBALE

## RETOUR SUR LA VISIOCONFÉRENCE : RÉSILIENCE ET SANTÉ GLOBALE À L'ÉCHELLE DES INTERCOMMUNALITÉS D'OUTRE-MER

La visioconférence « *Résilience et santé globale : comment agir à l'échelle des intercommunalités en Outre-mer ?* » du 9 décembre a permis d'explorer les vulnérabilités territoriales et le rôle essentiel des intercommunalités dans la résilience des Outre-mer.



Nicolas Imbert, ingénieur et expert en santé globale, a partagé plusieurs exemples concrets : le plan de résilience des îles Loyauté et la lutte contre la submersion marine à Saint-Joseph/Ouvéa (Nouvelle-Calédonie), l'économie circulaire à La Réunion, une approche inclusive en santé globale en Polynésie, ainsi que la transformation du Dunkerquois. Les échanges ont mis en avant les actions à engager pour renforcer la résilience à l'échelle des intercommunalités d'Outre-mer : préparation et structuration de la résilience territoriale, leviers d'action en situation post-catastrophe, gestion de l'eau, compétence GEMAPI et résilience alimentaire.



*2026 sera une année essentielle, en particulier à l'échelle territoriale. Eau et assainissement, déchets et économie circulaire, évolutions des pratiques touristiques, vivre-ensemble, préservation du littoral et enjeux de résilience territoriale, alimentation, utilisation de la commande publique pour accélérer la transition, anticipation des risques pour un avenir consensuel et partagé... Les défis sont immenses, mais nous n'avons pas d'autre choix que de Repenser la Planète, de faire terre ensemble par des actions concrètes et une pédagogie de terrain.*

Nicolas Imbert

“

Pour approfondir ces thématiques et découvrir le parcours de Nicolas Imbert, consultez le site compagnon de l'ouvrage « *Repenser la planète* »

[ACCÉDER À REPANSER.EU](http://ACCÉDER À REPANSER.EU)



**INTERCO'**  
**OUTRE-MER**

Interco' Outre-mer - [www.interco-outremer.fr](http://www.interco-outremer.fr)  
Pour toute question, merci de contacter [contact@interco-outremer.fr](mailto:contact@interco-outremer.fr)